



Chômage partiel, directeur véreux

Par **Beerus**, le **23/07/2020** à **01:19**

Bonjour,

Actuellement réceptionniste de nuit, mon directeur touchant le chômage partiel jusqu'en septembre, la direction m'a demandé de reprendre, m'a imposé mes jours, cela devait être 2 nuits par semaine et c'est passé à 5 minimum dont une semaine où je fais du mardi au lundi non stop.

Sachant que le chômage partiel touché par les entreprises stipule que cela doit se faire en mi-temps, ce n'est pas du tout le cas. Celle-ci a insisté pour que je signe mes plannings, étant sous la pression et non par libre arbitre.

Parler avec cette femme est en vain malheureusement, c'est dieu sur terre. Elle m'a dit, par SMS, qu'elle était dans son droit de me faire travailler 11 jours d'affilée si elle le souhaite, le deal étant de base.

"Bonjour, Pouvez-vous me dépanner deux nuits par semaine" ce qui n'est plus le cas

J'ai comme preuve les SMS et le planning.

Est-elle dans son droit ? Que puis-je faire ?

Impossible de contacter l'inspection du travail, ils sont surchargés.

Merci d'avance.

Par **morobar**, le **23/07/2020** à **11:02**

Bonjour,

[quote]

Que puis je faire ?

[/quote]

Ne rien signer sans avoir un double, ne rien signé qui soit inexact.